

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

**Examen professionnel de promotion interne
Examen professionnel d'avancement de grade**

SESSION 2015

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ◆ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ◆ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ◆ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surlieur.
- ◆ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ◆ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant**

Vous êtes technicien territorial principal de 2^{ème} classe au sein du service urbanisme de la commune de TECHNIVILLE qui compte 10 000 habitants. Cette commune est soumise au plan de prévention des risques sismiques.

Le Maire a pour projet de faire construire un ensemble de logements sociaux pavillonnaires (R + 1). Ces constructions seront édifiées dans une zone de sismicité moyenne (niveau II).

Dans un premier temps, afin de respecter la réglementation parasismique en vigueur, le Directeur Général des Services Techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la construction parasismique.

10 points

Dans un deuxième temps, compte tenu de votre expertise en la matière, il vous demande de formuler un certain nombre de préconisations d'ordre pratique afin de fiabiliser la construction de ce projet dans votre commune et de limiter l'impact en cas de réalisation du risque sismique.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Vous allez construire en zone sismique ? » – *Direction Départementale de l'équipement des Hautes Pyrénées* – Août 2004 – 4 pages.
- Document 2 :** « Comprendre le risque sismique » (fiche pratique) – Martine Kis – *Le courrier des Maires et des élus locaux* – 1^{er} juin 2011 – 4 pages.
- Document 3 :** « Les règles de construction parasismique » (extrait) – www.prim.net – Mai 2011 – 2 pages.
- Document 4 :** « La terre tremble !!! » – *Institut des risques majeurs* – Mai 2014 – 2 pages.
- Document 5 :** « Conception parasismique des bâtiments – Principes de base à l'attention des ingénieurs, architectes, maîtres d'ouvrages et autorités » (extrait) – Professeur Hugo Bachmann – *Directives de l'Office Fédéral des Eaux et de la Géologie* – 2002 – 6 pages.
- Document 6 :** « Nouvelle réglementation parasismique applicable au 1^{er} mai » – *Le Moniteur.fr* – 29 avril 2011 – 2 pages.
- Document 7 :** « L'après Plan Séisme : quelle politique de prévention du risque sismique en France ? » – Bureau de Recherches Géologiques et Minières – www.planséisme.fr – 9 octobre 2013 – 2 pages.

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.